

Site classé
Patrimoine
national



Chapelle et gorge de Saint-Saturnin

Savoie

Date de l'arrêté : 9 septembre 1942

Commune concernée : Saint-Alban-Leysse

Superficie : 1,10 ha

À peine plus larges que la route départementale qui conduit de Saint-Alban-Leysse à Vérel-Pragondan, les étroites gorges de Saint-Saturnin forment un défilé que les aristocrates voyageurs anglais du XIX^e siècle classaient déjà parmi les curiosités pittoresques de la région de Chambéry et Aix-les-Bains. Ce défilé, nommé aussi parfois "pas" de Saint-Saturnin, est creusé dans une ondulation de chaîne calcaire, entre la colline de Vérel et celle dite du Mont de Chambéry. Fraîche et accueillante aux beaux jours, la chapelle garde l'entrée de ces courtes et peu profondes gorges, blottie sur un côté de la route et creusée dans le rocher de la falaise.

Le culte de Saint-Saturnin y est pratiqué de longue date, "à l'ombre de quelques gros noyers" précise en 1855 Gabriel de Mortillet dans son *Guide de l'étranger en Savoie*. S'agit-il du martyr chrétien du III^e siècle, devenu premier évêque de

Toulouse, ou de ce moine, toujours du III^e siècle, dont la tradition orale raconte que, venu d'Italie évangéliser la Gaule, il fit halte dans cette petite cluse ? Pour se désaltérer, Saturnin – c'était, semble-t-il, son nom – frappa le rocher et en fit jaillir une source, dont l'eau coule toujours au fond de la grotte aménagée. Recueillie dans des rigoles et plusieurs bassins creusés dans la pierre, elle est dotée de pouvoirs guérisseurs contre les maladies des yeux.

1,10 hectare sont aujourd'hui protégés, le site classé englobant le fond de la gorge (route et chapelle comprises) et les falaises de part et d'autres de la route. Des falaises menacées dès les années 40 car convoitées par des carriers pour l'exploitation du calcaire. D'où le classement, signé le 9 septembre 1942.

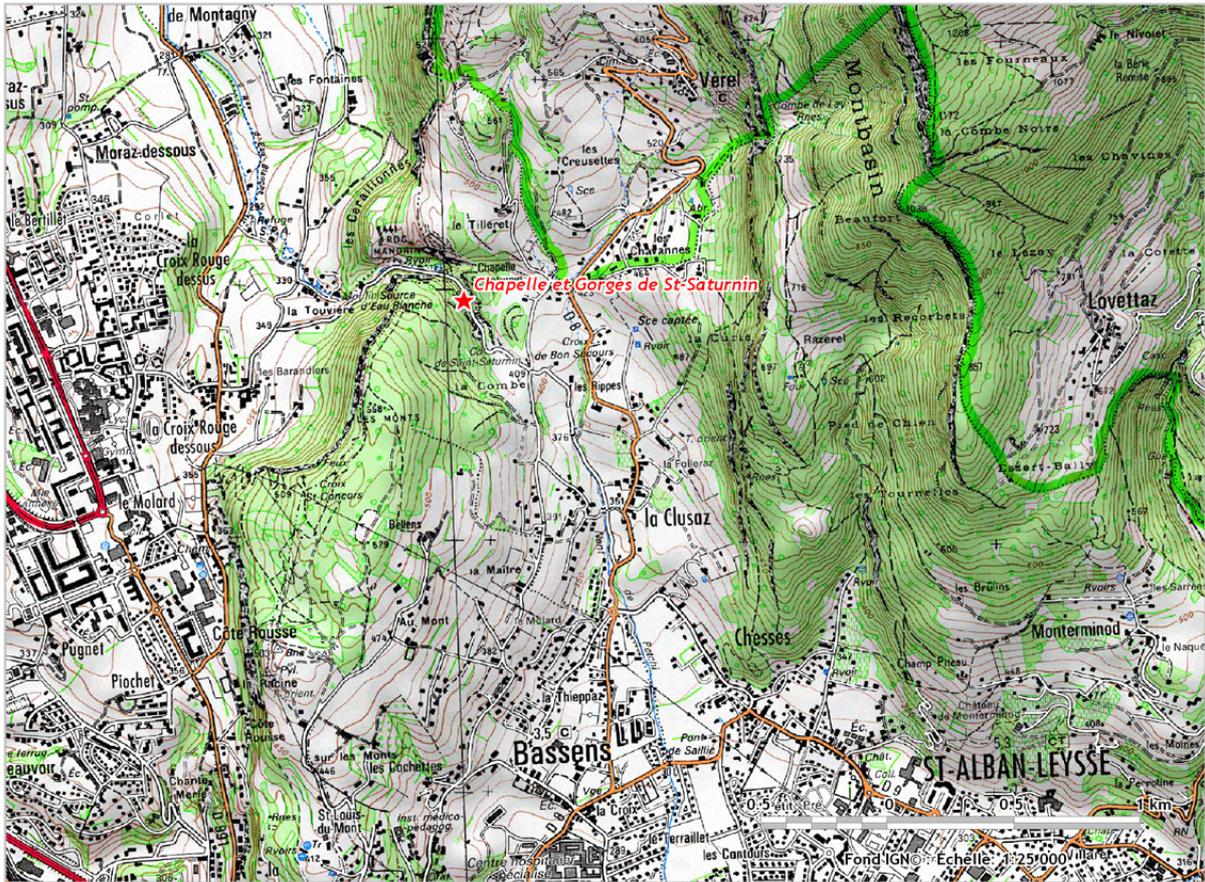
Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre. L'entrée dans la chapelle se fait sur le côté droit.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

